

= ATTESTATION =

Nous, Michel MOREL, Maire de la Commune de Jougne, attestons par la présente que la parcelle cadastrée section E n°12 d'une contenance de 1ha 81a 80ca appartenant à M. Daniel GRAF, est classée en zone A. du P.L.U.

En foi de quoi, nous avons délivré la présente attestation pour servir et faire valoir ce que de droit.

A Jougne, le 19 septembre 2023

Le Maire,

Michel MOREL

